

## Partenariat entre les IRSC et la Fondation Terry Fox

### Les IRSC et la Fondation Terry Fox lancent un concours de subventions dans le cadre du programme Nouvelles frontières Terry Fox

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et la Fondation Terry Fox sont heureux d'annoncer le lancement du premier concours de subventions dans le cadre du programme Nouvelles frontières Terry Fox.

Le programme Nouvelles frontières Terry Fox appuie des équipes formées d'au moins trois chercheurs canadiens en oncologie, et ce, pour une durée maximale de cinq ans. Les équipes doivent réaliser au moins trois projets de recherche interreliés, complémentaires et synergiques sur le cancer. Le programme a pour but de soutenir :

- l'avancement de la recherche sur le cancer (c.-à-d. des percées et de la recherche biomédicale, clinique et translationnelle transformative qui pourrait mener à l'établissement de méthodes novatrices de prévention, de diagnostic et de traitement du cancer);
- des équipes d'experts constituées de chercheurs de talent et d'expérience en oncologie;
- la recherche de haute qualité qui traite d'une question importante liée au cancer, question qu'on gagne à étudier dans un effort de collaboration;
- des projets à risque élevé pouvant produire un impact considérable, dont l'environnement permet d'optimiser les chances de réussite;
- la production de nouvelles connaissances et l'application des résultats de la recherche pour améliorer la santé des Canadiens et le système de soins aux patients atteints du cancer au Canada.

Pour plus d'information sur cette possibilité de financement, veuillez consulter l'appel de demandes affiché sur le site [Web des IRSC](#).

Le programme Nouvelles frontières Terry Fox est entièrement financé par la Fondation Terry Fox. Les IRSC veillent à l'administration du concours et de l'attribution des bourses. Ce programme était auparavant administré par l'Institut national du cancer du Canada (INCC), qui a été dissous le 1<sup>er</sup> février 2009 à la suite de son fusionnement avec la Société canadienne du cancer.

Les IRSC et la Fondation Terry Fox sont résolus à maintenir la norme d'excellence établie par l'INCC pour la recherche financée dans le cadre du programme Nouvelles frontières.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Benoît Lussier, Ph.D.  
IRSC - Institut du cancer  
3655, promenade Sir-William-Osler, pièce 701  
Montréal, QC H3G 1Y6  
Tél. : 514-398-4964  
Courriel : [benoit.lussier@mcgill.ca](mailto:benoit.lussier@mcgill.ca)



## POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT

Titre : **Subvention d'équipe – Programme Nouvelles frontières Terry Fox en oncologie**

Titre long: **Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox aux IRSC**

Date de lancement du programme : 2009-03-02

Partenaire(s)/collaborateur(s) : La Fondation Terry Fox en collaboration l'Institut du cancer des IRSC

### Dates Importantes

Date de lancement du programme	2009-02-27
Date limite de la LDI	2009-05-15
Avis de décision - LDI	2009-07-31
Date limite de la présentation des demandes	2009-12-01
Avis de décision	2010-06-15
Date du début du financement	2010-07-01

### Table des matières

- [Description](#)
- [Objectifs](#)
- [Admissibilité](#)
- [Lignes directrices](#)
- [Évaluation des résultats](#)
- [Processus d'examen et évaluation](#)
- [Comment faire une demande](#)
- [Coordonnées](#)
- [Description des collaborateurs](#)
- [Information additionnelle](#)

## DESCRIPTION

[↑RETOUR](#)

L'objectif du programme de subvention de Projets du programme Nouvelles frontières Terry Fox (Nouvelles frontières Terry Fox) est de soutenir la recherche qui explore les nouvelles frontières du cancer (à savoir de la recherche biomédicale, clinique et translationnelle de pointe et transformatrice fournissant de l'information qui pourrait être à la base d'approches innovatrices pour la prévention, le diagnostic et le traitement du cancer). Le programme consolidera la recherche canadienne en oncologie en soutenant des équipes de chercheurs d'expérience et talentueux qui effectuent de la recherche de haut niveau. La subvention Nouvelles frontières Terry Fox est conçue spécifiquement pour financer des projets de recherche à haut risque qui promettent d'avoir un impact important et où l'environnement de recherche maximise les chances de succès. Le programme de financement met l'accent sur l'établissement de nouvelles connaissances, et la mise en application des découvertes scientifiques afin d'améliorer la santé des Canadiens. Ces résultats seront obtenus plus rapidement et plus efficacement grâce à une approche concertée par équipe qu'encourage la subvention Nouvelles frontières Terry Fox que si les différents volets du projet étaient financés par une série de subventions de fonctionnement individuelles.



Les équipes Nouvelles frontières Terry Fox éligibles seront composées d'au moins trois chercheurs indépendants dont l'un d'eux sera identifié en tant que Candidat principal désigné/Coordinateur du programme, et les autres en tant que Candidats principaux. Les projets du programme doivent être le résultat de l'apport scientifique de tous les Candidats principaux qui contribue de façon importante aux objectifs du programme de recherche. Ce concours est ouvert à toutes demandes qui tendent à répondre aux questions relatives aux causes, à la prévention et au diagnostic du cancer, ainsi qu'aux soins aux personnes atteintes de cancer et le système de prestation des soins aux personnes atteintes de cancer.

## Contexte

Cette possibilité de financement est annoncée dans le cadre du concours de [Subvention des Projets de program Nouvelles frontières Terry Fox](#) aux IRSC.

Le programme de subventions Nouvelles frontières Terry Fox finance, les équipes expertes travaillant en collaboration (des équipes unidisciplinaires, des équipes multidisciplinaires, des équipes transdisciplinaires, des équipes université-industrie, etc.).

## Fonds disponibles

La contribution de la Fondation Terry Fox au montant disponible pour cette initiative est assujettie à la disponibilité des fonds collectés par la Fondation.

- La Fondation Terry Fox fournira au minimum 2.6 millions de dollars par année pendant 5 ans pour ce concours, à partir de l'exercice 2010-2011. La Fondation Terry Fox prévoit que 2 à 3 équipes seront financées dans le cadre de ce concours.
- Il se pourrait que les équipes faisant l'objet d'une recommandation de financement dans le cadre de la présente possibilité de financement doivent soumettre un budget révisé en fonction des fonds totaux disponibles.

## Durée de l'aide

- Le programme de subventions Nouvelles frontières Terry Fox permet aux nouvelles équipes qui font leur première demande d'obtenir du soutien pour une période de trois ans.
- Les subventions Nouvelles frontières Terry Fox sont renouvelables, selon l'issue du concours et du processus d'évaluation par les pairs, pour une période maximale de cinq ans.
- Le montant pour les appareils, lorsqu'il a lieu, est alloué la première année.

## OBJECTIFS

[↑RETOUR](#)

Le programme de subventions Nouvelles frontières Terry Fox a pour objectif principal de :

- soutenir la recherche aux nouvelles frontières de la cancérologie (des percées transformatrices en recherche biomédicale, clinique et translationnelle qui fourniront de l'information qui pourra être le fondement de stratégies innovatrices pour la prévention, le diagnostic ou le traitement du cancer)

Les objectifs secondaires sont :

- soutenir des équipes expertes de chercheurs talentueux et expérimentés en cancérologie;
- soutenir des recherches de haute qualité qui portent sur un important problème lié au cancer qui est mieux abordée au sein d'une équipe travaillant en collaboration;



- soutenir des projets à haut risque dont l'impact serait potentiellement très grand, là où l'environnement de recherche maximise les possibilités de succès;
- soutenir la production de nouvelles connaissances et l'application des résultats de la recherche pour améliorer la santé des Canadiens et le système de santé du Canada.

#### Domaines de recherche pertinents :

La Fondation Terry Fox accordera du financement dans le cadre des demandes jugées pertinentes par rapport aux domaines de recherche décrits ci-dessous.

- De la recherche transformatrice et de pointe dans les sciences biomédicales, cliniques et translationnelles susceptibles d'avoir un impact sur la connaissance des causes, de la prévention, du diagnostic et du traitement du cancer.

## AMISSIBILITÉ

[↑RETOUR](#)

Veillez consulter les [Conditions d'admissibilité aux subventions et aux bourses des IRSC](#) pour en apprendre davantage sur les conditions d'admissibilité pour les particuliers et les établissements. Les fonds accordés par les IRSC sont en général gérés par le service des finances de l'établissement où se trouve le candidat principal désigné.

Chaque demande de subvention Nouvelles frontières Terry Fox admissible doit inclure :

- Un Coordinateur de programme qui répond aux critères de « candidat principal désigné » décrits dans les [Catégories de participants en ce qui a trait aux subventions des IRSC](#). Le Coordinateur de programme doit être un chercheur ayant fait montre de leadership et d'expérience, et qui possède une expertise scientifique adéquate, une expérience en tant qu'administrateur ainsi que la disponibilité pour assurer la coordination générale et l'administration du programme de recherche.
- Au moins deux autres chercheurs indépendants qui répondent aux critères de « candidat principal » et qui ont un dossier de recherche bien établi dans des domaines liés aux projets de recherche concertée proposés et qui formeront, avec le chef d'équipe, une équipe de recherche intégrée et plus efficace. On encourage les équipes composées d'un noyau de chercheurs expérimentés et productifs à inclure dans l'équipe Nouvelles frontières Terry Fox de nouveaux chercheurs prometteurs.
- Ensemble, les membres de l'équipe doivent avoir une feuille de route remplie de succès, être créatifs et originaux dans leur façon d'aborder la recherche et son application et posséder de l'expérience de travail au sein d'équipes de recherche. La contribution particulière de chaque membre de l'équipe doit être décrite.

De plus, les instructions particulières suivantes s'appliquent :

- Les membres de l'équipe peuvent suivre d'autres voies de recherche en plus de leur engagement envers la subvention d'équipe Nouvelles frontières Terry Fox; cependant, chaque chercheur doit consacrer suffisamment de temps au programme de recherche de la subvention d'équipe Nouvelles frontières Terry Fox pour que ses objectifs en matière de recherche soient atteints.
- Les membres d'une équipe peuvent être rattachés à un ou à plusieurs départements, facultés ou établissements du Canada admissibles aux IRSC. De plus, des collaborateurs de la scène internationale ou du secteur privé qui contribuent d'importante façon, sur le plan intellectuel, au programme de recherche peuvent figurer parmi les membres de l'équipe; le financement de la Fondation Terry Fox est toutefois limité au travail réalisé au sein d'établissements admissibles des IRSC, sauf lorsque des ententes de transfert de fonds à un autre établissement ont été conclues.



Les [Essais contrôlés randomisés](#) (ECR) ne seront pas examinés dans le cadre de la présente possibilité de financement.

## LIGNES DIRECTRICES

[↑RETOUR](#)

### Lignes directrices générales des IRSC

La présente possibilité de financement respecte les [Lignes directrices des IRSC sur les programmes de subventions](#). On encourage les candidats à démontrer dans leurs demandes qu'ils feront une [Analyse des différences de genre et des différences de sexe](#).

### Coûts admissibles

Les candidats doivent examiner la section [Utilisation des subventions](#) du Guide d'administration financière des trois organismes subventionnaires (IRSC, CRSNG et CRSH) pour la liste et la description détaillées des coûts et des activités admissibles.

Il est possible d'utiliser les fonds pour :

- Les coûts de fonctionnement liés à la recherche pour le programme de recherche en collaboration proposé, qui doit être distinct dans ses objectifs de ceux pour lesquels les membres de l'équipe reçoivent actuellement des fonds. Si une demande comporte des chevauchements avec une subvention existante des IRSC et que la demande est retenue au concours de subventions Nouvelles frontières Terry Fox, on évaluera si la subvention en cours pourra être maintenue ;
- L'achat d'appareils et les contrats d'entretien pour les services communs et les installations partagées essentiel au Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox;
- Les coûts de collecte des données, de bases de données et d'entretien des banques d'information directement liés au Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox;
- Les coûts d'activités de réseautage au niveau régional, national et international, y compris les activités de collaboration, de planification et d'échange des connaissances ayant un rapport direct avec le Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox;
- Les salaires des assistants de recherche, des techniciens et des autres membres du personnel dont la participation accroît la productivité de la recherche concertée de l'équipe du Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox;
- L'aide aux stagiaires de recherche, au taux spécifié par les IRSC pour les stagiaires rémunérés à même des subventions de recherche. On s'attend à ce que les subventions Nouvelles frontières Terry Fox offrent un milieu de formation supérieur;
- Le salaire d'un coordonnateur professionnel et/ou adjoint administratif;
- Les coûts de liaison et de diffusion des résultats de la recherche auprès de ceux qui utilisent ces résultats, selon les besoins pour le programme de recherche (notamment d'autres chercheurs, le public, les praticiens et les responsables des politiques, et le secteur industriel).

Sauf dans le cas de co-candidats qui sont stagiaires ou associés de recherche, les co-candidats ne peuvent recevoir de salaire, d'allocation ou d'honoraires à même les subventions Nouvelles frontières Terry Fox pour lesquelles ils sont co-candidats (tel que décrit dans les [Catégories de participants en ce qui a trait aux subventions des IRSC](#)).



## Conditions de financement

Toutes les conditions énoncées dans les [Politiques générales sur les subventions et bourses des IRSC](#) s'appliquent aux subventions financées dans le cadre de la présente possibilité de financement. Les conditions s'appliquent à des aspects comme les responsabilités du candidat et de l'établissement, l'éthique, la Politique sur les langues officielles, les lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, et la reconnaissance de l'aide des IRSC. Les candidats retenus seront informés de toute condition financière particulière avant l'attribution des fonds ou lorsqu'ils recevront le formulaire d'autorisation de financement des IRSC.

En plus des lignes directrices et des exigences normales des IRSC, les conditions suivantes s'appliquent :

- Dans les six mois suivant la fin de la période de subvention, le candidat principal désigné doit présenter un rapport de rendement final, dans lequel il devra résumer les résultats obtenus et décrire la manière dont les fonds ont été utilisés.
- Chaque candidat principal d'un Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox devient un membre affilié de l'Institut de recherche Terry Fox. Il y a une attente que l'équipe du Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox participe et fasse rapport annuellement, pendant la durée de la subvention, à la conférence scientifique annuelle de l'Institut de recherche Terry Fox.

### ***Loi sur l'accès à l'information, Loi sur la protection des renseignements personnels, et Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)***

Tous les renseignements personnels recueillis par les IRSC sur les candidats servent à l'examen des demandes de financement, au recrutement d'évaluateurs, à la gestion et au contrôle des bourses et des subventions, à la compilation de statistiques ainsi qu'à la promotion et au soutien de la recherche en santé au Canada. Compte tenu de ces objectifs, les candidats doivent s'attendre à ce que les renseignements recueillis puissent être communiqués tel qu'énoncé dans la section [Utilisation et divulgation de renseignements personnels fournis aux IRSC pour l'examen par les pairs](#).

À titre d'organisme fédéral, les IRSC sont assujettis à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, si bien que les dispositions de ces deux lois s'appliqueront à tous les renseignements contenus dans les locaux des IRSC, y compris, sans restriction, les ententes de partage des coûts liées à la présente possibilité de financement et tout ce qui s'y rapporte.

Tout en respectant l'application de la Loi sur la protection des renseignements personnels pour les entités fédérales, les parties liées par l'entente de collaboration seront également assujetties à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE). Tous les renseignements personnels (tels que définis dans la LPRPDE) recueillis, utilisés ou communiqués dans le cadre d'activités commerciales en vertu des ententes de collaboration concernant la présente possibilité de financement seront recueillis, utilisés ou communiqués conformément à la LPRPDE.

## Politique sur l'accès aux résultats de la recherche

La Fondation Terry Fox et les IRSC estiment qu'un meilleur accès aux données et aux articles issus de la recherche favorisera la capacité des chercheurs et des utilisateurs des connaissances, au Canada et à l'étranger, d'utiliser et de mettre à profit les connaissances nécessaires pour remédier à d'importants problèmes de santé. Le libre accès permet de promouvoir l'accessibilité à la recherche financée par la Fondation Terry Fox et les IRSC et de rehausser la visibilité internationale de la recherche canadienne. Aussi, les bénéficiaires de subventions doivent s'acquitter des responsabilités décrites dans la [Politique sur l'accès aux résultats de la recherche](#). Les bénéficiaires de subventions sont tenus, en vertu de cette politique, de faire tous les efforts possibles pour s'assurer que les articles de recherche et les données biomoléculaires issus des projets financés par les IRSC sont librement accessibles en ligne.



## Exigences en matière de communication

Les bénéficiaires de fonds de la Fondation Terry Fox doivent reconnaître le soutien de la Fondation dans les publications de recherche examinées par des pairs en mentionnant le numéro de référence du financement de cinq chiffres qui y correspond. Cela permettra à la Fondation et aux IRSC d'utiliser et de faire connaître leurs résultats en matière de publications. Les bénéficiaires de subvention Nouvelles frontières Terry Fox seront aussi tenus de respecter les exigences particulières en matière d'image de marque comme condition pour recevoir une subvention Nouvelles frontières Terry Fox. Le nom officiel de la subvention est « Subvention de Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox dans (domaine de recherche) ». Le nom de la subvention doit être utilisé dans toutes les communications et la promotion liées à la subvention de Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox. Un nom de subvention doit être proposé dans le cadre de la demande d'une subvention Nouvelles frontières Terry Fox. Les candidats retenus et leurs établissements d'accueil devront accepter par écrit d'utiliser correctement le nom de la subvention de même que les logos de la Fondation Terry Fox et des IRSC dans les documents de communication en question comme les brochures, les en-têtes de lettres, les publications et les documents destinés aux médias. Des lignes directrices sur la reconnaissance, comprenant des instructions sur l'utilisation des logos, seront fournies aux candidats retenus dans la trousse d'approbation.

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS

[↑RETOUR](#)

La Fondation Terry Fox et les IRSC s'engagent à montrer aux Canadiens les résultats obtenus grâce aux sommes investies dans la recherche sur le cancer. Des mécanismes sont donc prévus pour surveiller les progrès et assurer l'utilisation adéquate des fonds de même que pour mesurer les résultats et évaluer les programmes. Par conséquent, les bénéficiaires de financement doivent:

- respecter les exigences des IRSC en matière de rapports et fournir l'information requise à temps. [Un Rapport d'étape pour les titulaires de subvention à long terme \(5 ans ou plus\)](#) sera exigé durant la troisième année des subventions de cinq ans. Les titulaires de subvention doivent soumettre un « Rapport d'étape pour les titulaires de subvention à long terme (5 ans ou plus) » qui décrit les progrès accomplis et les publications parues depuis le début de la subvention. Les IRSC annuleront les derniers 12 mois de la subvention si les progrès ne sont pas acceptables et les deux dernières années de la subvention s'ils ne reçoivent pas de rapport. Le « Rapport d'étape pour les titulaires de subvention à long terme (5 ans ou plus) » se trouve dans l'[Index des formulaires relatifs au financement](#);
- contribuer à la surveillance, à l'examen et à l'évaluation des programmes, politiques et processus des IRSC en participant à des études d'évaluation, à des sondages, à des ateliers et à des vérifications, et en fournissant des données ou des rapports au besoin pour recueillir de l'information en vue d'évaluer les progrès et les résultats;
- encourager leurs associés, leurs stagiaires et l'administration à participer à la surveillance, à l'examen et à l'évaluation des programmes, politiques et processus des IRSC au besoin.

## PROCESSUS D'EXAMEN ET ÉVALUATION

[↑RETOUR](#)

### Examen de la pertinence

L'examen de la pertinence sera effectué à l'étape de la lettre d'intention. Des représentants de l'Institut du cancer des IRSC et de l'Institut de Recherche Terry Fox auront accès au dossier des lettres d'intention rendues anonymes et à la pièce jointe d'une page décrivant la façon dont le projet de recherche tient compte des objectifs et des domaines de recherche pertinents (voir la section « [Comment faire une demande](#) »).



Les critères suivants seront utilisés lors de l'examen de la pertinence.

- La mesure dans laquelle le programme de recherche contribue à l'atteinte des objectifs du programme
- La démonstration, ou la possibilité, d'une synergie réelle entre les projets et au sein de l'équipe de recherche

### **Examen par les pairs**

Les lettres d'intention admissibles et pertinentes et les demandes détaillées seront évaluées par un comité d'examen par les pairs multidisciplinaire spécifiquement constitué pour l'examen des subventions de Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox. Le comité d'examen pourra faire des recommandations aux candidats pour qu'ils puissent améliorer leur proposition détaillée. Il pourrait, par exemple, suggérer le regroupement de demandes complémentaires et proposer des partenariats ou des sources de financement additionnelles.

Au terme de l'examen des lettres d'intention, les candidats retenus seront invités à présenter une demande détaillée avant la date limite. Le nom des équipes qui seront invitées à présenter une demande et le thème de leur recherche seront affichés sur le site Web des IRSC.

Les demandes de subventions de Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox seront évaluées comme une seule entité intégrée. Bien que chacun des volets de la recherche compris dans la demande doive être valable, il est essentiel de démontrer que le Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox apporte une valeur ajoutée en ce qui concerne l'approche de la question ou du problème lié au cancer, ainsi que la rapidité et l'efficacité avec lesquelles les nouvelles connaissances seront produites, ou serviront à améliorer la santé ou le système de santé, en comparaison avec le financement des travaux proposés dans le cadre d'une série de subventions de fonctionnement indépendantes.

### **Visite des lieux**

Au terme de l'examen par les paires des demandes de subvention écrites, le comité d'examen pourrait choisir d'évaluer plus en détail un nombre limité de demandes ayant reçu une cote élevée en visitant les lieux.

### **Critères d'évaluation**

Les critères généraux d'évaluation des demandes sont énumérés ci-dessous. Étant donné que les différentes équipes candidates mettront l'accent sur différentes approches en matière de recherche et d'application des connaissances, il est entendu que les examinateurs et les comités pondéreront les questions suivantes différemment d'une demande à l'autre.

Examine une importante question ou un important problème lié à la santé et à la maladie, aux soins de santé ou au système de santé :

- À quel point les problèmes de santé à examiner sont-ils importants? Les résultats anticipés présenteront-ils un intérêt et seront-ils applicables au-delà de la collectivité concernée?
- À quel point les hypothèses ou les questions à examiner sont-elles importantes et innovatrices et dans quelle mesure sont-elles clairement formulées?
- S'attend-on à ce que les contributions prévues du projet de recherche soient importantes ou originales? Quelles sont les perspectives de pouvoir observer un impact sur la santé ou la recherche en santé, ou d'acquies de nouvelles connaissances d'importance?

Recherche proposée :

- Dans quelle mesure la recherche proposée permettra-t-elle d'étudier les hypothèses ou les questions?



- La méthodologie proposée pour effectuer la recherche convient-elle? Lorsque cela s'applique au type de recherche proposée, tient-elle compte des facteurs sociaux, culturels et environnementaux entourant le problème de recherche?
- Les méthodes utilisées sont-elles parmi les meilleures pratiques actuelles, et constituent-elles l'approche la plus économique et la plus efficace?
- Les candidats ont-ils anticipé des difficultés dans leur approche et, le cas échéant, quelles solutions sont proposées?
- Dans quelle mesure a-t-on examiné et évalué la littérature pertinente?

Travaux antérieurs, expérience et formation du candidat :

- Les candidats ont-ils la formation ou l'expérience nécessaire pour mener à bien la recherche?
- Dans quelle mesure les travaux antérieurs des candidats sont-ils importants et empreints d'originalité?
- Quelle est la probabilité que l'équipe de recherche puisse réaliser la recherche proposée? (Le temps que les candidats comptent consacrer à la recherche peut influencer cette opinion.)

Valeur des candidats :

- Est-ce que les membres principaux de l'équipe ont déjà fait partie d'équipes de recherche concertées ou dirigé de telles équipes?
- Est-ce que les membres de l'équipe du Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox ont fait montre d'une productivité soutenue, de créativité et d'originalité dans leur approche en matière de recherche?

Valeur ajoutée du financement dans le cadre d'un programme de collaboration :

- Dans quelle mesure la subvention Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox améliorera-t-elle la compréhension du problème lié à la santé et à la maladie, aux soins de santé ou au système de santé et accélérera-t-elle sa résolution, comparativement à un nombre équivalent de projets de recherche indépendants?

Propose un plan de recherche cohérent, intégré et réaliste :

- La question liée à la santé et à la maladie, aux soins de santé ou au système de santé est-elle abordée selon un plan de recherche original, cohésif/intégré et réaliste qui débouchera sur des connaissances valides, fiables et utiles?
- L'équipe a-t-elle un plan pour établir la liaison et diffuser les conclusions de la recherche auprès de ceux qui utiliseront et appliqueront les résultats, et obtenir leur participation?
- L'équipe a-t-elle déterminé les rôles et les contributions de toutes les parties dans la planification, l'exécution et l'évaluation, ainsi que dans les activités de gestion?

Procure des possibilités de formation supérieure :

- Est-ce que le cadre de formation et de mentorat en recherche procurera une expérience supérieure à des stagiaires du premier cycle, des cycles supérieurs ou postdoctoraux, y compris ceux qui ont exercé antérieurement une profession dans le domaine de la santé?

Propose une approche innovatrice et basée sur la résolution de problèmes en matière de recherche en santé :

- Le programme de recherche proposé remet-il en question les façons de penser et les paradigmes actuels en matière de recherche et/ou aborde-t-il des domaines inexplorés?
- Le programme de recherche proposé réunit-il, dans une collaboration enrichissante, des chercheurs de disciplines différentes?



- Comment cette approche tirera-t-elle parti de l'expertise et des perspectives différentes des membres de l'équipe?

Au terme de l'examen par les pairs des demandes détaillées et de la visite des lieux, le Sous-comité sur les programmes et l'examen par les pairs du Conseil scientifique des IRSC recevra les cotes, le classement et les recommandations du comité relativement au niveau et à la durée du financement des subventions pour les demandes qui sont jugées dignes d'être financées. Selon la recommandation du Sous-comité, le Conseil scientifique approuvera le financement des demandes à partir de celles qui sont les mieux classées dans un ordre décroissant jusqu'à épuisement du budget. Les demandes ayant obtenu une note inférieure à 3,5 sur l'échelle de 0 à 4,9 des IRSC ne seront pas considérées pour du financement. L'échelle de cotation des IRSC est décrite dans [Le processus d'examen par les pairs des IRSC : Politique et responsabilités des membres des comités](#).

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

[↑RETOUR](#)

**Nota : Pour faire une demande dans le cadre de cette possibilité de financement, il est nécessaire d'utiliser les formulaires Web des IRSC.**

- Un sommaire, étape par étape, des processus de demande des IRSC se retrouve à la page [Comment faire une demande de financement](#).
- La présentation d'une demande se fait en deux étapes : inscription et demande détaillée.
- Pour compléter votre lettre d'intention et demande détaillée, suivre les étapes identifiées ci-dessous
- **Rappel aux candidat(e)s :** Veuillez vous assurer que votre demande est [complète](#) (y compris toutes les signatures requises) et soumise à temps aux IRSC. A compter du 1er septembre, 2008, les IRSC n'effectueront plus de suivi auprès des candidats qui ont soumis une demande incomplète. Les demandes incomplètes ou en retard ne seront pas acceptées au concours.

### 1) Lettre d'intention

Dans la première étape du processus de présentation d'une demande, le candidat principal désigné doit soumettre une lettre d'intention. [ [PDF](#) (278 Ko) | [Aide](#) ]

Nous conseillons aux candidats de suivre les instructions sur la page [Formats acceptés pour les modules de demande](#) qui établissent les exigences en ce qui a trait au format de la lettre et des pièces jointes.

La lettre d'intention doit contenir :

- a) Les pages d'inscription du module de Recherche des IRSC. Pour générer les pages d'inscription, vous devez accéder aux [Formulaires Web des IRSC](#). Lorsque vous créez une nouvelle demande, sélectionnez « Programme de subventions d'équipe des IRSC » sous « Programmes de subventions » et remplissez les sections suivantes du formulaire Web du module de Recherche.
  - Programme de financement de la recherche
  - Candidat principal désigné / Candidat
  - Projet
  - Candidats principaux / Co-candidats
  - Examineurs externes suggérés
  - Collaborateurs



- Sur la page de signature : le candidat principal désigné/coordonateur du projet, les autres candidats principaux et les co-candidats doivent y apposer leur signature. Une signature originale est requise pour le Candidat principal désigné; alors que celles des Candidats principaux et des co-candidats peuvent ne pas être originales. Les signatures des représentants institutionnels ne sont pas requises à l'étape de la lettre d'intention. ■
- b) Une page couverture d'une page maximum (présentation libre; un formulaire normalisé n'est pas disponible pour la page couverture) indiquant :
- le titre du programme de l'équipe tel qu'il paraîtra dans la publicité et dans d'autres annonces (Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox dans domaine de recherche) ;
  - le titre de la proposition;
  - le titre de la présente possibilité de financement (Subvention d'équipe : Programme Nouvelles frontières Terry Fox en oncologie);
  - une brève description (10 lignes maximum) du domaine de recherche dont il est question dans la proposition;
  - cinq mots-clés décrivant la recherche;
- c) Une liste, sous forme de tableau, de tous les candidats suivis de leurs affiliations et leurs domaines de compétence (il n'est pas nécessaire que la liste soit finale à l'étape de la lettre d'intention).
- d) La proposition. En cinq pages maximum (références non comprises), la proposition doit clairement présenter chacun des éléments suivants :
- Les objectifs du programme de recherche que l'équipe entreprendra pendant la période de financement;
  - La nature de l'équipe de recherche et le degré de collaboration qui lie les chercheurs, ainsi qu'une explication sur la valeur ajoutée que pourrait apporter au programme de recherche la synergie de l'équipe de recherche (pourquoi cette proposition ne peut être financée à travers une ou plusieurs subventions de fonctionnement);
  - La capacité de l'équipe de recherche à réaliser la recherche proposée;
  - Le cadre de formation et de mentorat en recherche et de réseautage qui procurera une expérience supérieure à des stagiaires du premier cycle, des cycles supérieurs ou postdoctoraux, y compris ceux qui ont exercé antérieurement une profession dans le domaine de la santé;
  - Le plan préliminaire du programme de recherche et le calendrier de travail;
  - La nature et l'ampleur de l'engagement financier et des autres formes d'engagement à long terme des établissements hôtes pour soutenir la recherche de l'équipe, et pour assurer des conditions propices à la réalisation des activités de recherche;
  - Une brève description de l'importance et de la nouveauté des hypothèses ou des questions de recherche soulevées et des résultats attendus;
  - Le plan, incluant les structures organisationnelles proposées pour établir le lien avec les utilisateurs des conclusions de la recherche et obtenir leur participation.
  - Si l'équipe comprend des partenaires, les rôles proposés pour les partenaires dans la planification et l'exécution du programme de recherche, ainsi que dans la diffusion et l'utilisation des résultats de la recherche.
- e) Référence : une courte bibliographie (une page maximum) des références citées dans la proposition.



- f) Sur une page : le nom, le titre, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse de courriel du chef d'équipe;
- g) Un bref curriculum vitae (maximum de deux pages par candidat) pour au plus cinq des candidats clés. Ce CV doit comprendre des renseignements sur les subventions parues au cours détenues (source, type, titre, montant par année, durée), les publications pertinentes des cinq dernières années, et 5-10 mots-clés concernant le domaine de compétence. Les CV détaillés ne seront pas pris en considération.
- h) Fournissez une autre pièce jointe d'une page (sur laquelle vous aurez pris soin d'indiquer le titre de la présente possibilité de financement—Subvention d'équipe : Programme Nouvelles frontières Terry Fox en cancérologie) qui décrit la façon dont la recherche proposée tient compte des objectifs et des domaines de recherche pertinents décrits dans la section « Objectifs ».

Autres instructions pour la présente possibilité de financement :

- À la section « Programme de financement de la recherche » sur le formulaire de demande Web sélectionnez « Initiative stratégique » et entrez le titre de la présente possibilité de financement.
- Le candidat principal désigné/coordonateur du programme doit remplir le « Formulaire de consentement du candidat pour l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels fournis aux IRSC pour l'examen par les pairs », qui est inclus dans le formulaire de demande (signature originale requise).

Aucun autre document ne sera envoyé au comité d'examen; cela comprend les lettres d'appui, les graphiques qui ne sont pas inclus dans la proposition, l'information sur la situation de publications ou sur tout autre appui reçu, les lettres confirmant une nomination professorale, les réimpressions, etc..

Au terme de l'examen des lettres d'intention, les candidats retenus seront invités à présenter une demande détaillée avant la date limite. Les noms des équipes qui seront invitées à présenter une demande et le thème de leur recherche seront affichés sur le site Web des IRSC.

**Faites parvenir la lettre d'intention originale, plus trois copies par messagerie à l'adresse suivante :**

OBJET: « Programme Nouvelles frontières Terry Fox en cancérologie »  
Instituts de recherche en santé du Canada  
160, rue Elgin, bureau 97  
Indice de l'adresse : 4809A  
Ottawa (Ontario) K1A 0W9

## **2) Demande détaillée**

- Les candidats retenus seront invités à soumettre une demande détaillée avant la date limite. Des précisions sur la façon de présenter une demande seront fournies à ceux qui seront invités à le faire. L'information requise devra comprendre une description complète des divers volets qui composent le programme de recherche de l'équipe ainsi que la justification d'un appui aux aspects synergiques de la proposition complète. Dans le cadre du processus d'examen, il est également possible que des évaluations externes soient effectuées et/ou qu'une rencontre entre le chef et les membres de l'équipe et des sous-groupes du comité d'examen ait lieu, au besoin.



## COORDONNÉES

[↑RETOUR](#)

Pour toute question propre à la subvention de Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox, y compris celles sur le financement, la façon de présenter une demande ou le processus d'examen par les pairs, communiquez avec :

Melissa Baker  
Coordonnatrice, exécution des programmes  
Instituts de recherche en santé du Canada  
Téléphone : 613-948-8200  
Télécopieur : 613-954-1800r  
Courriel : [melissa.baker@irsc-cihr.gc.ca](mailto:melissa.baker@irsc-cihr.gc.ca)

Pour toute question concernant les objectifs ou les domaines de recherche pertinents, communiquez avec :

Benoît Lussier  
Directeur adjoint  
Institut du Cancer des IRSC  
3655, promenade Sir-William-Osler  
Bureau 701  
Montréal QC H3G 1Y6  
Téléphone : 514-398-4964  
Télécopieur : 514-398-8845  
Courriel : [benoit.lussier@mcgill.ca](mailto:benoit.lussier@mcgill.ca)

## DESCRIPTION DES COLLABORATEURS

[↑RETOUR](#)

### **Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)**

Les IRSC sont l'organisme de recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur objectif est de créer de nouvelles connaissances scientifiques et de favoriser leur application en vue d'améliorer la santé, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada. Composés de 13 instituts, les IRSC offrent leadership et soutien à plus de 11 000 chercheurs et stagiaires en santé dans tout le Canada.

### **Institut du cancer des IRSC**

L'Institut du cancer des IRSC stimule la recherche fondée sur des normes internationales reconnues d'excellence scientifique et axée sur la prévention et le traitement du cancer ainsi que sur l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des patients atteints de cancer. L'IC se consacre à appuyer la recherche visant à réduire le fardeau du cancer pour les personnes et les familles par des stratégies de prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement, les systèmes de soutien psychosocial et les soins palliatifs. L'IC s'est aussi engagé à établir des collaborations avec des organismes de financement et intervenants afin d'accroître les fonds disponibles dans le cadre de leurs domaines prioritaires de recherche stratégique, et de créer, là où il convient de le faire, des possibilités d'échange et d'application des connaissances correspondant aux paramètres de ces domaines prioritaires.

### **La Fondation Terry Fox**

La Fondation Terry Fox se bat pour perpétuer le caractère héroïque des efforts de Terry ainsi que son intégrité. La première course annuelle Terry Fox s'est tenue en 1981, organisée en collaboration avec la Société Canadienne du Cancer. En 1988, la Fondation Terry Fox est devenue une Société, indépendante de la Société Canadienne du Cancer et reçue le statut d'organisme d'œuvre de charité exempté d'impôt, selon la loi sur l'impôt sur le revenu. Sa mission est de préserver la vision et les principes de Terry Fox dans la collecte des fonds pour la recherche sur le cancer par l'entremise de la Journée annuelle Terry



Fox, de dons commémoratifs et de dons planifiés. Conformément à la volonté de Terry, toutes les sommes collectées en son nom doivent être consacrées exclusivement à la recherche sur le cancer.

La Fondation s'engage à fonctionner d'une façon responsable sur le plan financier et est fier de son habilité d'allouer près de 90 cent de chaque dollar collecté au non de Terry Fox à la recherche sur le cancer.

Les domaines de recherche pertinents au mandat de la Fondation incluent la recherche qui mène à une meilleure compréhension du cancer, et de sa prévention, détection précoce, traitement et guérison.

## **INFORMATION ADDITIONNELLE**

[↑RETOUR](#)

La valeur d'une subvention Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox variera entre 750 000 \$ et 1 500 000 \$ par année pendant 3 à 5 ans.

Un Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox est composé d'au moins 3 volets de recherche finançables. Les demandes devraient inclure au moins 3 volets ou projets distincts mais inter-reliés et synergique. Les demandes qui n'incluront pas 3 volets ne seront pas évaluées. Malgré que les demandes seront évaluées dans leur ensemble, chaque volet faisant partie de la demande sera évalué pour son excellence scientifique et la valeur ajoutée qu'ils apportent à l'ensemble du programme de recherche. Les examinateurs pourront juger qu'un ou plusieurs volets ne sont pas de niveau scientifique suffisant, ou qu'il n'apport aucune valeur ajoutée à l'ensemble du programme. Si moins de trois volets sont jugés valables, la demande ne sera pas financée. Le budget général recommandé des demandes finançables sera réduit de façon appropriée lorsque le nombre de volets valables sera inférieur au nombre de volets proposés.

Les candidats principaux qui sont invités à soumettre une demande détaillée d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2009 pourront exceptionnellement, s'ils le désirent, soumettre une demande de financement pour un volet spécifique de leur demande de subvention de Nouvelles frontières Terry Fox lors du concours de subvention de fonctionnement des IRSC du mois de mars 2010. Si la demande est approuvée dans les deux concours, le projet de recherche sera financé dans le cadre de la subvention de Projet du programme Nouvelles frontières Terry Fox seulement. Les candidats seront informés du résultat du concours des subventions Nouvelles frontières Terry Fox avant que les résultats du concours des subventions de fonctionnement du printemps 2010 seront affichés sur le site Web des IRSC, au mois de juillet 2010.

Institut de recherche Terry Fox  
675, 10<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Vancouver (C.-B.) V5Z 1L3  
Tél. : 604-675-8103  
Courriel : [sherst@tfri.ca](mailto:sherst@tfri.ca)